



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Présence préoccupante de tritium dans l'eau du robinet de millions de Français

Question écrite n° 2966

Texte de la question

Mme Gabrielle Cathala alerte Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques sur la présence préoccupante de tritium, un élément radioactif rejeté par les installations nucléaires, dans l'eau du robinet de millions de Français. Selon des analyses réalisées entre 2016 et 2024, plus de 2 300 communes françaises, principalement situées en aval des 18 centrales nucléaires du territoire, sont concernées par cette contamination radioactive. Ces eaux, prélevées dans des cours d'eau comme la Seine, la Loire, le Rhône ou la Garonne, desservent environ 10 millions de personnes, soit près d'un Français sur sept. À titre d'exemple, une concentration record de tritium a été relevée en mars 2017 à Châtelleraut et Naintré, dans le département de la Vienne : 65 becquerels par litre. Un niveau qui, s'il demeure sous le seuil réglementaire de 100 Bq/L, suscite des interrogations concernant les risques sanitaires de long terme. La région parisienne et les communes desservies par l'eau de la Seine sont particulièrement concernées : 2,2 millions de personnes concernées à Paris, 1,5 million dans les Hauts-de-Seine, 1,3 million dans le Val-de-Marne, 1 million dans l'Essonne. Les réacteurs EPR actuels et le projet de construction de nouveaux réacteurs EPR2 à Gravelines soulèvent des inquiétudes supplémentaires, car leur puissance accrue pourrait augmenter significativement la quantité de tritium rejetée dans l'eau potable. Or le tritium, en se diffusant dans l'organisme, abîme l'ADN, cause des dégâts physiologiques et augmente les risques de cancers, ainsi que l'ont démontré les travaux des chercheurs Timothy Mousseau et Sarah A. Todd de l'université de Caroline du Sud. Mme la députée s'interroge sur les mesures prises par le Gouvernement pour garantir une stricte surveillance des rejets de tritium dans les eaux potables. Elle demande également si l'État s'est assuré qu'EDF prévoit des alternatives technologiques pour réduire ces rejets et si des efforts de sensibilisation et de formation sont prévus pour les personnels en charge de ces infrastructures. Elle souhaite enfin savoir si la France envisage d'abaisser la valeur de référence du tritium à 20 Bq/L, en cohérence avec la résolution législative du Parlement européen du 12 mars 2013 « Substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine ».

Données clés

Auteur : [Mme Gabrielle Cathala](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2966

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 10 mars 2025

Question publiée au JO le : [24 décembre 2024](#), page 6837